

COMMUNE DE PLOUGONVEN
Département du Finistère

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 10 septembre 2026

Le dix septembre deux mil vingt-six, à dix neuf heures trente, le Conseil municipal de Plougouven, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Mme Bernadette Auffret, Maire.

<u>Présents</u> : Bernadette Auffret, Fabienne Cyriaque, Claude Darmigny, Jean-Pierre Gautier, Damien Guehl, Colette Guilloux, Sophie Hérault, Nicolas Inisan, Pascale Lamanda, Julia Le Cam, Yvon Le Cousse, Sébastien Le Roux, Christophe Lepitre, Pascal Prigent, Anne-Laure Reig, Thierry Riou, Bertrand Robin, Charlotte Roussel, Giovanna Scaglione, Christophe Stéphan.	
<u>Procurations</u> : Leslie Bourgeois à Christophe Stéphan, Étienne Heurtebise à Nicolas Inisan	
<u>Membres en exercice</u> : 22	<u>Membres présents ou représentés</u> : 22
<u>Date de convocation</u> : 04/09/2026	<u>Secrétaire de séance</u> : Sophie Hérault

<u>Délibération n°</u> D-2026-82	<u>Classification</u> : 7.5
----------------------------------	-----------------------------

Finances : subvention exceptionnelle à l'association Hope
Vote à l'unanimité

Deux adolescentes de la commune, qui pratiquent le modern jazz au sein de l'atelier des danseurs de Saint-Martin-des-Champs, ont été sélectionnées pour le concours européen organisé à Madrid par le Centre National de la Danse.

Les inscriptions, le voyage et l'hébergement représentent un budget de près de dix mille euros.

Les parents ont créé l'association Hope pour mener des actions et recueillir des subventions afin de baisser le reste à charge des familles.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'accorder une subvention de deux cents euros à l'Association Hope ;
- de conditionner le versement de la subvention à la signature d'un Contrat d'Engagement Républicain par l'association ;

Ainsi délibéré,
Pour extrait conforme,

Le Maire, Bernadette Auffret

